



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conséquences des disparitions des stations de sports d'hiver

Question orale n° 567

Texte de la question

M. Lionel Tivoli alerte M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires au sujet de la disparition des stations de sports d'hiver. Depuis plusieurs années désormais, les ravages du changement climatique ont transformé les visages des stations de sports d'hiver. Nombre d'entre elles situées en moyenne montagne se retrouvent aujourd'hui en grande difficulté en raison d'un déficit d'enneigement récurrent sur les massifs montagneux. Malgré les investissements réalisés par les pouvoirs publics dans l'enneigement artificiel ou la volonté de diversifier certaines activités de haute montagne, nombreuses sont les stations qui ont dû et déjà fait le choix de mettre la clef sous la porte afin de limiter les frais. Plus alarmant encore, cette situation ne se limite plus à certaines parties du territoire mais se généralise à l'ensemble des massifs. Dans la 2^e circonscription des Alpes-Maritimes, l'ensemble des stations se retrouvent menacées et certaines sont aujourd'hui au pied du mur. La fermeture de l'une d'entre elles aurait des conséquences sociales et économiques immédiates et désastreuses pour les villages et y compris pour les vallées aux alentours. Ainsi, il lui demande comment il compte faire pour sauver les villages d'une faillite économique et d'un exode de leur population.

Texte de la réponse

STATIONS DE SPORTS D'HIVER

Mme la présidente. La parole est à M. Lionel Tivoli, pour exposer sa question, n° 567, relative aux stations de sports d'hiver.

M. Lionel Tivoli. Pour certains de nos compatriotes, les vacances d'hiver ont déjà débuté. Depuis avant-hier et au cours des quatre prochaines semaines, des dizaines de milliers de Français partiront en vacances dans les stations de sports d'hiver. Pourtant, un problème de taille se présente à eux : le manque d'enneigement, dont souffrent beaucoup de nos massifs. En effet, en ce 13 février, nombre de nos reliefs, de nos plateaux, de nos aiguilles, de nos cimes, de nos crêtes, de nos sommets ne sont pas recouverts de neige.

Au-delà de la conséquence écologique en matière de pénurie d'eau que le phénomène emportera dans les mois à venir, s'ajoute une conséquence sociale et économique directe, tout aussi importante pour nos territoires et nos villages, qui dépendent de l'attractivité économique des stations de sports d'hiver.

Dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes comme ailleurs, depuis maintenant plusieurs années, les ravages du changement climatique ont considérablement transformé les massifs. De nombreuses stations de basse et de moyenne montagne se trouvent en grande difficulté, en raison d'un déficit récurrent d'enneigement. Malgré les investissements consentis par les pouvoirs publics en matière d'enneigement artificiel ou afin de diversifier les activités de haute montagne, nombreuses sont les stations à avoir déjà fait le choix de mettre la clé sous la porte, afin de limiter les frais.

Au sein du parc naturel des Préalpes d'Azur, la station autrefois appelée Gréolières-les-Neiges et celle de l'Audibergue ne bénéficient plus que d'un enneigement artificiel. À la veille des vacances d'hiver, il pleuvait encore jusqu'à 1 500 mètres d'altitude. Et symbole du renoncement, la station de Gréolières-les-Neiges, située à 1 400 mètres d'altitude, vient d'être renommée « Gréolières 1400 » – dénomination ô combien symbolique et révélatrice du changement de climat.

Cette situation, que l'on ne pensait pas connaître avant 2050, est désormais celle à laquelle nous devons faire face. Bientôt, même les plus hautes cimes du Mercantour ne seront plus assez enneigées pour accueillir des stations de sports d'hiver. La fermeture de certaines d'entre elles semble donc inévitable si des reconversions ne sont pas entreprises dès à présent. Le cas échéant, les conséquences économiques seront abyssales pour les vallées et les villages concernés. Les commerces de proximité, les locations touristiques et toutes sortes d'activités disparaîtraient peu à peu. Nous assisterions à un nouvel exode rural qui plongerait nos villages dans l'oubli.

Pas plus que moi, vous ne souhaitez voir nos territoires tomber dans l'abandon ou l'oubli. Il y a urgence à voir des solutions émerger. Ainsi, que comptez-vous faire pour sauvegarder nos territoires d'une faillite économique et d'un exode sans précédent ? Comment comptez-vous développer une attractivité culturelle et touristique alors que la pratique du ski est vouée à disparaître dans plusieurs massifs dans les années à venir ? Prévoyez-vous d'engager un plan massif, en concertation avec les pouvoirs publics locaux, pour contrecarrer ce phénomène ?

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité.

Mme Dominique Faure, *ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité*. L'accélération de la transition écologique dans les territoires est au cœur des priorités du ministère – son nom l'indique – de la transition écologique et de la cohésion des territoires. La reconduction du fonds Vert, pour un montant de 2,5 milliards d'euros, et le doublement, en 2024, des crédits du programme budgétaire 113 *Paysages, eau et biodiversité* en sont la preuve tangible.

Ainsi, 40 % du territoire des massifs sont classés comme parc national, parc naturel régional, ou grand site de France. Au total, 924 communes de montagne ont bénéficié d'un soutien en 2023 par l'intermédiaire du fonds Vert. Plus précisément, 1 359 dossiers ont été acceptés, pour un montant global de 777 millions d'euros.

Par ailleurs, plusieurs outils sont à la disposition des territoires de montagne.

Premièrement, la démarche « montagne en transition » permet l'animation du réseau des acteurs de la montagne et l'accompagnement du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) sur des projets concrets.

Deuxièmement, la conduite de projets partenariaux entre l'État et les acteurs locaux vise à encourager la réalisation d'opérations d'aménagement complexes.

Enfin, le plan Avenir montagnes ingénierie, dont j'hérite de mon prédécesseur, Joël Giraud, et que l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) déploie depuis 2021 dans l'ensemble des massifs français, vise à accélérer la transition des territoires de montagne vers une offre touristique plus diversifiée, plus durable et plus résiliente.

Au total, soixante et une chefferies de projet sont au travail, dont deux dans votre département des Alpes-Maritimes : la première concerne votre circonscription et les stations de Gréolières et de l'Audibergue, tandis que la seconde s'intéresse à la vallée de la Roya.

Pilotées par les maires et les intercommunalités, ces démarches de transition des modèles économiques sont en cours, pour anticiper et éviter la fin brutale du modèle du tout-ski, dont nous avons hérité du siècle dernier. Je

vous invite donc à vous rapprocher des chefs de projets et, pour plus d'informations, de mon conseiller technique chargé de la montagne.

M. Lionel Tivoli. Je vous remercie.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tivoli](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 567

Rubrique : Montagne

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 février 2024](#)

Réponse publiée le : 14 février 2024, page 1003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 février 2024](#)